



COMMUNE DE MAULDE
Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton de Saint Amand Les Eaux

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Objet : Règlementation de la circulation dans le cadre de branchement et de réparation réseau eau au 80 rue du Bois 59158 MAULDE, par l'entreprise Noréade, Centre de Pecquencourt Sud, 37 rue d'Estiennes d'Orves TSA 72502 59146 PECQUENCOURT.

Nous, Monsieur Jean-François HOURDEAU, Maire de la Commune de Maulde,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code des Commune Article 131.1,
Vu la demande de l'entreprise NOREADE en date du 10 septembre 2025 pour des travaux de branchement et réparation sur le réseau eau au 80 rue du Bois à MAULDE
Considérant qu'à l'occasion de ces travaux il y a lieu de prendre des mesures pour faciliter leur bon déroulement et éviter tout accident,

ARRETONS

Art 1 : A partir du début des travaux prévus à partir du 22 septembre 2025 pour une durée de 30 jours :

- la vitesse sera limitée à 30 km/h,
- restriction de la chaussée dans les deux sens de circulation,

Art 2 : Des panneaux indiquant les travaux seront placés par l'entreprise Noréade, Centre de Péquencourt Sud, 37 rue d'Estiennes d'Orves TSA 72502 59146 Pecquencourt à chaque extrémité du chantier.

Art 3 : Les travaux devront être faits en souterrain sans ouverture de voirie (sauf contraintes techniques). Si ouverture de la chaussée, pose de l'enrobé dans les 48 heures.

Art 4 : Ampliation sera adressée à :

- Noréade, Centre de Péquencourt Sud, 37 rue d'Estiennes d'Orves TSA 72502 59146 PECQUENCOURT.
- Le Commandant de Brigades de la Gendarmerie de Lecelles.
- CIS Mortagne du Nord

Fait à Maulde le 11 septembre 2025
L'Adjoint délégué aux Travaux
Florian FINET

